

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00631

Numéro SIREN : 351 882 923

Nom ou dénomination : 4D CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2021 sous le numéro de dépôt 21857

4D CONCEPT

Liasse fiscale 2020

Liasse fiscale 2020**4D CONCEPT****COMPTE RENDU LIASSE FISCALE 31/12/2020 IS / RN**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Edité le 13/04/2021

Feuille 2059E

☐ LES COMPTES 791 OU 796 OU 797 SONT MOUVEMENTES, VERIFIEZ S'IL S'AGIT DE REFACTURATIONS DE FRAIS INSCRITS AU COMPTE DE TRANSFERT DE CHARGES AFIN D'ALIMENTER LE FEUILLET 2059 E.

Feuille 2065

☐ LE MONTANT PORTE EN ZONE BENEFICE IMPOSABLE AU TAUX DE 28 % EST SUPERIEUR A 500 000 euros, MONTANT THEORIQUEMENT MAXIMUM POUR UNE PERIODE DE 12 MOIS. ETES VOUS SUR DE CE MONTANT ? --
DIFFERENCE = 716 163,00 --

RAPPORT FINAL

☐ 2 ANOMALIES DETECTEES

☐ BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE = 931 484,76

☐ BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE PRECEDENT= 1 089 420,99

☐ COMPTES SUBSTITUES :

----- Substitution N -----

412000 par 411000

----- Substitution N -1 -----

609000 par 709000

709000 par 707000

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2021

Désignation de l'entreprise :		4D CONCEPT										Exercice N clos le :		1 2			
Adresse de l'entreprise		41 43 AVENUE DU CENTRE 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX										Durée de l'exercice précédent *		1 2			
Numéro SIRET *		3 5 1 8 8 2 9 2 3 0 0 7 8										Néant ☐		Exercice N clos le :		3 1 1 2 2 0 2 0	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3											
Capital souscrit non appelé (I)		AA															
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC													
	Frais d'établissement *	CX		CQ													
	Frais de développement *	AF		AG		41 542		37 842		3 700							
	Concessions, brevets et droits similaires	AH		AI													
	Fonds commercial (I)	AJ		AK													
	Autres immobilisations incorporelles	AL		AM													
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN		AO													
	Terrains	AP		AQ													
	Constructions	AR		AS													
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT		AU		681 798		533 001		148 797							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AV		AW													
	Immobilisations en cours	AX		AY													
	Avances et acomptes	CS		CT													
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU		CV													
	Autres participations	BB		BC													
	Créances rattachées à des participations	BD		BE													
	Autres titres immobilisés	BF		BG													
	Prêts	BH		BI		41 321				41 321							
	Autres immobilisations financières *	BJ		BK		764 660		570 843		193 817							
	TOTAL (II)																
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM													
	Matières premières, approvisionnements	BN		BO													
	En cours de production de biens	BP		BQ													
	En cours de production de services	BR		BS													
	Produits intermédiaires et finis	BT		BU													
	Marchandises	BV		BW													
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX		BY		1 293 576				1 293 576							
	Clients et comptes rattachés (3)*	BZ		CA		134 080				134 080							
	Autres créances (3)	CB		CC													
	Capital souscrit et appelé, non versé	CD		CE													
DIVERS	Valeurs mobilières de placement	CF		CG		5 593 722				5 593 722							
	(dont actions propres)	CH		CI		44 918				44 918							
	Disponibilités	CJ		CK		7 066 296				7 066 296							
	Charges constatées d'avance (3)*	CW															
	TOTAL (III)	CM															
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CN															
	Primes de remboursement des obligations (V)	CO		IA		7 830 956		570 843		7 260 113							
	Écarts de conversion actif *																
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)																
	Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives :		CP				(3) Part à plus d'un an :		CR				
Clause de réserve de propriété :				Stocks :						Créances :							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2021

Désignation de l'entreprise		4D CONCEPT		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 472 352...)	DA	472 352		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	306 130		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	47 235		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	2 822 140		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	931 485		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	4 579 342	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	113 908		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EJ)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	200 896		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 455 247		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	910 720		
	TOTAL (IV)	EC	2 680 772		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 260 113		
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 680 772			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 4D CONCEPT		Néant ☐									
		Exercice N									
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires							
					Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	219 618	FB	236 308	FC	455 926				
	Production vendue	}									
								biens *	FD		FE
		services *	FG	7 814 327	FI		FI	7 814 327			
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 033 945	FK	236 308	FL	8 270 253				
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	13 499				
	Autres produits (1) (11)					FQ	14 087				
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 297 839				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	340 755				
	Variation de stock (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					PW	1 620 046				
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	240 210				
	Salaires et traitements *					FY	3 184 349				
	Charges sociales (10)					FZ	1 365 113				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	}									
								Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *	GA	113 423
								Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GB		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	GC								
	Autres charges (12)					GD					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	9 561			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	6 873 457				
OPÉRATIONS COURANTES	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GG	1 424 382				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GH					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK					
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	295				
	Différences positives de change					GM					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN					
Total des produits financiers (V)						GO	168				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GP	463				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ					
	Différences négatives de change					GR	1 319				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS					
Total des charges financières (VI)						GT					
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	1 319				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	(856)				
						GW	1 423 526				

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		4D CONCEPT		Néant ☐			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			IIA	7 200		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			IIB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			IID	7 200		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	508		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HIG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	508		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	6 692		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	166 418		
Impôts sur les bénéfices *				HK	332 315		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	8 305 502		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	7 374 017		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	931 485		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HIO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HIY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HIQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	13 499	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	272	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
Amende			508				
Produit sur exercice antérieurs				7 200			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2021

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2021

Désignation de l'entreprise 4D CONCEPT Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		3	
				CZ		D8	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		37 309		KE 4 233	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	L9	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	M1	KM		KN	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW	
		Matériel de transport *		KY		KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	
	Avances et acomptes			LK		LL	
	TOTAL III			LN		LO	
	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
	Autres participations			8U		8V	
Autres titres immobilisés			IP		IR		
Prêts et autres immobilisations financières			IT		IU		
TOTAL IV			IQ		IR		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG		OH		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste 1		par cessions et dévaluations hors service ou résultats d'une mise en équivalence 2		3	
				CØ		DØ		D7	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS	MC		MH		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ		MK		ML	
		Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU	MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV	MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	
	TOTAL III			IY		NG		NH	
	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		
TOTAL IV			I3		NJ		NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032


**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 4D CONCEPT

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissements (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 *bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGGP N° 2055-SD 2021

Désignation de l'entreprise
4D CONCEPT

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	33 931	PF	3 911	PG		PH	37 842
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	136 903	QE	42 716	QF		QG	179 619
	Matériel de transport	QH	31	QI	45	QJ		QK	76
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	288 050	QM	66 750	QN	1 495	QO	353 306
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	424 984	QV	109 511	QW	1 495	QX	533 001
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	458 915	ØP	113 422	ØQ	1 495	ØR	570 843

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2		R3	R4	R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7	T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1
TOTAL III	X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NI				NI				NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR		NS	NT	NU		NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)		NY		Total général non venant (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 4D CONCEPT		Néant ☒			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (I) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 4D CONCEPT		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UN	
	Prêts (1) (2)	UP	US	
	Autres immobilisations financières	UT	UW	
		41 321	41 321	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX	1 293 576	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY	6 123	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 073	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	19 874
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	17 017
	Groupe et associés (2)	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	89 993	
	Charges constatées d'avance	VS	44 918	
	TOTAUX		VT	1 513 894
	REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
		VU	1 472 574	
		VV	41 321	
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	113 908	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	200 896	
Personnel et comptes rattachés		8C	534 653	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	465 478	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	70 444	
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	349 335	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	35 337	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2		
Produits constatés d'avance		8L	910 720	
TOTAUX		VY	2 680 772	
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	37 591	
		VZ	2 680 772	
		VL		
		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-ASD 2021

Désignation de l'entreprise 4D CONCEPT		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N clos le 31/12/2020		
I. RÉINTÉGRATIONS								
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI et autres amortissements non déductibles)		WE	13 956	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 49-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	4 087	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D))		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	180 281	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	180 788
	Amendes et pénalités		WJ	507	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							
	Quote-part des bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultat bénéficiaire visé à l'article 209 B du CGI		L7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MR		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
TOTAL I							1 470 842	
II. DÉDUCTIONS								
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)					
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A					
	Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art. 223B du CGI)							
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							
	Majoration d'amortissement *							
	Atteignant sur le bénéfice et excédentaires		K9	Entreprises nouvelles (art. 39-1-3°)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 bis A)	
	ZFI-TE (art. 44 bis A et C et D)		OV	Société investissements innovants (art. 208 C)		K3	Zone de réhabilitation de la défense (art. 10 bis)	
Régime optionnel à l'impôt sur le revenu (art. 44 bis A)		PP	Régime d'exemption à l'impôt sur le revenu (art. 44 bis A)		IF	Zone franche d'activité N° (art. 44 bis A)		
Régime optionnel à l'impôt sur le revenu (art. 44 bis A)		PP	Zone de réhabilitation rurale (art. 44 bis A)		PC	Zone de développement portuaire (art. 44 bis A)		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis A)		X9	dont déduction exceptionnelle d'amortisseur de conduite (art. 39 bis A)		YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis A) crédit dérogatoire par le report en arrière de déficit dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis A)	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis A)		YB		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis A)		YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis A)		YI		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis A)		YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis A)		YI		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
TOTAL II							254 679	
III. RÉSULTAT FISCAL								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	1 216 163			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		déficit (II moins I)		XJ				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				ZL				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XI) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XJ)				XN	1 216 163			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAE Experts-comptables Janvier 2021

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

4D CONCEPT

DGFIP 2058 A 2021
Extension[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N°2058-B-SD 2021

Désignation de l'entreprise 4D CONCEPT		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	484 448
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
EFFORT CONSTRUCTION	9K	13 863	9L 13 465
PARTICIPATION SALARIES	9M	166 418	9N 224 798
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN - ZV à 9S) et (YO - ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN 180 281	YO 238 263
		▼ ligne W1	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
LI			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 4D CONCEPT										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affections aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	1 089 421			ZD	1 089 421				
	Prélèvements sur les réserves	OE				ZE					
		OF				ZF					
	TOTAL I	OF	1 089 421			TOTAL II	ZH	1 089 421			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (préciser le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7				YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance					YT	905 579				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8				XQ	328 057				
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU	14 162				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	44 097				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES				ST	328 151				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	1 620 046				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE					YW	97 998				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS				YZ	142 212				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					YX	240 210				
TVA	- Montant de la TVA collectée					YY	1 468 955				
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	313 618				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *					OB	3 080 477				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK			%		
	- Numéro de centre agréé *	XP									
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 88 II de l'ann. III au CGI)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG									
RÉGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies	RH									
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA									
	Groupe : résultat d'ensemble	JD									
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH									
N° SIRET de la société mère du groupe		JJ									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 55 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 4D CONCEPT Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations*					
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
I - Immobilisations*						
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
II - Autres éléments						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
20	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (2)					
21	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (2)					
22	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (1)					
		(A)	(B) (Ventilation par taux)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 F du CGI.

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 4D CONCEPT

Formulaire déposé au titre de l'IR

EU

Near

$\left[\begin{smallmatrix} \times \end{smallmatrix} \right] =$

☒ **X** **10**

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées ^a	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Imposition répartie				
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{er quater} CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{er quater} du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
	N - 8				
	N - 9				
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

B PLUS-VALUES REINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 4D CONCEPT

Néant ☒

- ☐ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
☒ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ☐ ou 12,8 %

☒ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées
 exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies* 0 bis du CGI) ☐
☐ Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
 (art. 219 I a *sexies* 0 du CGI) ☐

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine (1)	Moins-values à 12,8 % (2)	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % (3)	Solde des moins-values à 12,8 % (4)
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine (1)	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice (6)	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F+G-H (7)
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % (2)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> 0 du CGI) (3)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> 0 bis du CGI) (4)	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾ (5)		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 4D CONCEPT		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFIP N°2059-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise : 4D C NCEPT		Néant		□*	
Exercice ouvert le : 01/01/2020 et clos le : 31/12/2020		Données en nombre de mois		1	2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	64,00
Dont apprentis				YF	1,00
Dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	8 277 453
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	8 277 453
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	14 087
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	14 087
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	1 289 671
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	381 766
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	77 643
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	9 561
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	1 758 641
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	6 532 899
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)				SA	6 532 899
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)					
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)					
Période de référence					
Date de cessation					

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122020

N° SIRET

3 5 1 8 8 2 9 2 3 0 0 0 7 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

4D CONCEPT

ADRESSE (voie)

41 43 AVENUE DU CENTRE

CODE POSTAL

78180

VILLE

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

3000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

7

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

5144

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

S.A.

Dénomination

MAURY HOLDING

N° SIREN (si société établie en France)

815550074

% de détention

36,84

Nb de parts ou actions

3000

Adresse :

N°

55

Voie

RUE DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal

12100

Commune

MILLAU

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

MANGILI

Prénom(s)

YVES

Nom marital

% de détention

31,07

Nb de parts ou actions

2530

Naissance :

Date

03/04/1962

N° Département

94

Commune

LE PERREUX SUR MARNE

Pays

Adresse :

N°

3

Voie

CHEMIN DES MULETS

Code Postal

78180

Commune

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Pays

Titre (2)

Mme

Nom patronymique

VAAL

Prénom(s)

CHANTAL

Nom marital

MANGILI

% de détention

11,91

Nb de parts ou actions

970

Naissance :

Date

28/07/1963

N° Département

94

Commune

CHAMPIGNY

Pays

Adresse :

N°

03

Voie

CHEMIN DES MULETS

Code Postal

78180

Commune

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 3 5 1 8 8 2 9 2 3 0 0 0 7 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 4D CONCEPT

ADRESSE (voie) 41 43 AVENUE DU CENTRE

CODE POSTAL 78180

VILLE

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

SAGE Expert-comptable Janvier 2021

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		N° 2065-SD 2021	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le 01/01/2020 et clos le 31/12/2020		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal ☒	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société: 4D CONCEPT 41 43 AVENUE DU CENTRE 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX		Adresse du siège social:	
SIRET 3 5 1 8 8 2 9 2 3 0 0 0 7 8 Mét :		Ancienne adresse en cas de changement:	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées Édition de logiciels applicatifs		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 31 % 1 216 163 Bénéfice imposable à 28 % Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %	
PV à long terme imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
Autres PV imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies 0 A ☐		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐ Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐ Autres dispositifs ☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	
Société d'investissement immobilier cotée ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom / Adresse N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom / Adresse N°	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☒ OUI ☐ NON Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE, COALA			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: ADBP CONSEILS 118 RUE LA BOETIE 75008 PARIS		Nom et adresse du conseil: Tél:	
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 25/03/2021 Lieu: MONTIGNY-LE-BRETONNEUX	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire: Président YVES MANGILI	
Signature:		Signature:	
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 bis-SD	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)		ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD	
2021			
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
		e	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)	
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	
		Montant des sommes versées:	
		à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement
		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
		Indemnités forfaitaires	Remboursements
		Indemnités forfaitaires	Remboursements
		7	8
1		2	3
D LE ROY		48	
A MOUILLARD		750	
76 RUE VICTOR HUGO 92800 PUTEAUX			
JP APPEL		48	
YVES MANGILI Président			
3 CHEMIN DES MULETS 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX		2530	
F BARASINSKI		48	
CHANTAL MANGILI			
03 CHEMIN DES MULETS 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX		970	
J DIVERS			
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾		MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLt imputée sur les PVLt de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁷⁾		MVLt réalisée au cours de l'exercice	
		MVLt restant à reporter	

4D CONCEPT

Annexes comptables

Annexes comptables

4D CONCEPT**ANNEXE**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 7 260 113,28 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 931 484,76 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

4D CONCEPT**SOMMAIRE**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Effectif moyen

4D CONCEPT**ANNEXE**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	01 ans
Agencements, aménagements des terrains	10ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

4D CONCEPT**ANNEXE**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

1.2 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.3 - Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)**1.3.1 - Avec impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité**

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

4D CONCEPT**ANNEXE**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Engagements de retraite :

Les engagements de retraite ont été évalués à 203 463 euros au 31/12/2020, sur la base de départ volontaire à la retraite des salariés de 62 ans, en fonction de l'ancienneté des salariés et d'une estimation du turn-over.

Elles ne sont pas comptabilisées dans les comptes.

Créances cédées au factor:

Les encours concernant les créances cédées au factor au 31/12/2020 sont de 816 289.13 .

4D CONCEPT

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	37 309		4 233
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	263 217		
Matériel de transport	227		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	409 737		10 111
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	673 182		10 111
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	40 633		688
TOTAL	40 633		688
TOTAL GENERAL	751 124		15 031

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			41 542	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			263 217	
Matériel de transport			227	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		1 495	418 353	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		1 495	681 798	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			41 321	
TOTAL			41 321	
TOTAL GENERAL		1 495	764 660	

4D CONCEPT

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	33 931	3 911		37 842
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	136 903	42 716		179 619
Matériel de transport	31	45		76
Matériel de bureau, informatique, mobilier	288 050	66 750	1 495	353 306
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	424 984	109 511	1 495	533 001
TOTAL GENERAL	458 915	113 422	1 495	570 843

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	3 911				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	42 716				
Matériel de transport	45				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	66 750				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	109 511				
TOTAL GENERAL	113 422				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

4D CONCEPT

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	41 321		41 321
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 293 576	1 293 576	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	6 123	6 123	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	1 073	1 073	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	19 874	19 874	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	17 017	17 017	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	89 993	89 993	
Charges constatées d'avance	44 918	44 918	
TOTAL GENERAL	1 513 894	1 472 574	41 321
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	113 908	113 908		
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	200 896	200 896		
Personnel et comptes rattachés	534 653	534 653		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	465 478	465 478		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	70 444	70 444		
- T.V.A.	349 335	349 335		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	35 337	35 337		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	0	0		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	910 720	910 720		
TOTAL GENERAL	2 680 772	2 680 772		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	37 591			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

4D CONCEPT**ANNEXE**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**7.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	345 789
Autres créances	19 566
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	365 355

7.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 106
Dettes fiscales et sociales	789 535
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	803 641

7.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	44 918	910 720
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	44 918	910 720

Commentaires:

7.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	8 144	58,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	8 144	58,00

Commentaires:

4D CONCEPT

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	455 926
Ventes de produits finis	
Prestations de services	7 814 327
TOTAL	8 270 253

Répartition par marché géographique	Montant
France	8 033 945
Etranger	236 308
TOTAL	8 270 253

7.6 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. Impôts	Impôts
Résultat courant	1 423 526	
Résultat exceptionnel (et participation)	6 692	
Résultat comptable	931 485	

Commentaires:

4D CONCEPT**ANNEXE**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.1 - EFFECTIF MOYEN**

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	50	
Agents de maîtrise et techniciens	14	
Employés	1	
Ouvriers		
TOTAL	65	

Commentaires:

4D CONCEPT

Société par actions simplifiée au capital de 472.352 €uros
Siège social : **41-43 Avenue du Centre MONTIGNY LE BRETONNEUX**
78180 SAINT QUENTIN EN YVELINES

RCS VERSAILLES B 351 882 923

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2021**

L'an deux mil vingt et un, et le trente juin à quatorze heures et trente minutes, les associés de la société **4D CONCEPT** se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation faite par le Président.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale procède à l'élection du président de séance qui vérifie les pouvoirs et la feuille de présence et les certifies.

L'assemblée est présidée par **Monsieur Yves MANGILI, Président.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale procède à la nomination du scrutateur et du secrétaire.

Est désignée comme **scrutateur Mme VAAL Chantal**

Le bureau de l'assemblée désigne pour **secrétaire MM MOUILLARD Anne**

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau qui constate que les associés présents ou représentés possèdent au moins le quart des actions formant le capital social.

L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président constate que **Monsieur Erwan GUINARD** (Cabinet GUINARD) Commissaire aux comptes de la société, a été régulièrement convoqué et est présent.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Un exemplaire des statuts
- La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau
- Les copies des lettres adressées aux associés et au commissaire aux comptes.

Il dépose également les rapports et documents suivants qui vont être soumis à l'assemblée :

- Le texte des projets de résolutions

Amo *Y. M.*

- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020
- Le rapport du Président et ceux du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 et les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce

Le Président rappelle que les documents et renseignements qu'il énumère, ont été tenus à la disposition des associés au siège social, depuis la convocation de l'assemblée et le rapport général du commissaire aux comptes, ainsi que la liste des associés pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président et du Commissaire aux comptes sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce
- Approbation desdits comptes et conventions
- Affectation des résultats
- Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes
- Quitus au Président
- Pouvoirs

Il donne lecture des rapports du Président et des différents rapports du Commissaire aux comptes, puis présente à l'assemblée les comptes soumis à l'approbation des associés.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le commissaire aux comptes n'a été avisé d'aucune convention au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 approuve les comptes tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, se soldant par un résultat bénéficiaire de **931 484,76 Euros**.

En conséquence, elle donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Amo Jpe

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de **931 484,76 €** ainsi :

✓	Report à Nouveau -----	0 €
✓	Réserve Légale -----	0 €
✓	Dividendes -----	100 000,00 €
✓	Autres Réserves-----	831 484,76 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Dividendes distribués
2019	néant
2018	200 000,00€
2017	200 000,00€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Le mandat du **Cabinet Guinard**, Commissaire aux comptes titulaire étant arrivé à expiration, l'assemblée générale décide de le renouveler pour une nouvelle période de six exercices dans le cadre d'un audit classique soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31-12-2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour faire tout dépôt ou accomplir toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

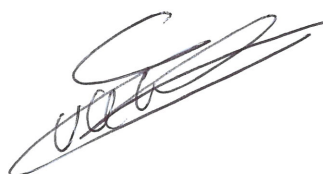
L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau, après lecture.

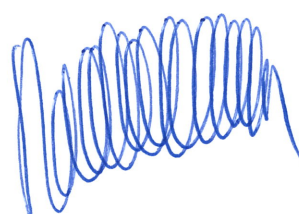
Le Président
Yves MANGILI



Le Scrutateur
Chantal VAAL



Le Secrétaire
Anne MOUILLARD



4D CONCEPT

Société par Actions Simplifiée au capital de 472 352 €uros
Siège social : 41-43 Avenue du Centre MONTIGNY LE BRETONNEUX
78180 SAINT QUENTIN EN YVELINES
RCS VERSAILLES B 351 882 923

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en assemblée générale ordinaire, en exécution des prescriptions légales, pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice 2020 et soumettre à votre approbation le bilan, le compte de résultat et l'annexe dudit exercice.

Votre commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

1 – SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Les chiffres les plus caractéristiques sont les suivants, en milliers d'euros :

	2020	2019
Ventes	456	660
Prestations	7 814	8 815
Chiffre d'affaires	8 270	9 475
Résultat d'exploitation	1 424	1 803
Résultat financier	<1>	<2>
Résultat exceptionnel	6	0
Participation des salariés	166	224
Impôt sur les sociétés CIR + CIF+CICE	332	488
Résultat net	931	1 089
Capitaux propres	4 579	3 647

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 est en retrait de -13%, avec un résultat net de 931 k€, soit une marge nette à +11%.

Le Chiffre d'Affaires et le résultat d'exploitation confirment une conjoncture économique exceptionnelle, consécutive à la crise sanitaire Covid19 qui a stoppé nette la belle dynamique commerciale de ces dernières années.

2 – COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

Les comptes de l'exercice 2020 vous sont présentés suivant la même présentation et les mêmes méthodes que ceux de l'exercice précédent.

Les commentaires détaillés figurent sur l'annexe des états financiers.

3 – EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE 2020

La crise sanitaire du Covid-19, c'est rapidement transformé en crise économique, impactant sévèrement et très directement nos principaux secteurs d'activités, dont notamment l'Aéronautique et l'Automobile.

La presse magazine n'a pas été épargnée, la fermeture des librairies et autres points de distribution a engendré une forte diminution des ventes papier, non compensée par les trop faibles revenus émanant du digital. Ce secteur, déjà en difficulté avant la crise, continue sa transformation vers une massification des acteurs.

Seul le secteur de la Défense est resté dynamique avec une belle progression de nos ventes logicielles.

La R&D reste plus que jamais un facteur de différenciation majeur face à la compétition pour favoriser une sortie de crise dans les meilleures conditions.

- **Le pôle Industrie**, la suite ADAM S1000D, répond parfaitement à la demande du marché. Les nouveaux contrats remportés ces dernières années avec les acteurs majeurs du domaine en attestent et permettent de consolider une stratégie de développement sur le long terme.
- **Le pôle Content Management Solution**, la nouvelle solution HeySquid News répond parfaitement à la demande d'un marché à la recherche de solutions simples, efficaces et moins coûteuses pour rationaliser les processus Print et Digital.
- **Le pôle Tech Data**, la nouvelle offre DITA doit permettre un meilleur positionnement sur le segment "Automotive" et Industrie du processus « fabrication » qui se concrétise par un élargissement de la clientèle sur ces segments.

4 – EVOLUTIONS PREVISIBLES EN 2021 ET PERSPECTIVES

Le monde a considérablement changé avec la crise sanitaire du Covid-19 bouleversant l'économie internationale. Nul ne sait affirmer avec certitude si 2021 verra un redressement de l'économie et dans quelle proportion.

Il y aura irrémédiablement un nouvel impact sur notre activité et nos résultats 2021, il est difficile à date de quantifier cet impact sur le chiffre d'affaires et le résultat.

Les projections commerciales 2021 ont été revues pour tenir compte des nouvelles conséquences de cette crise sur l'économie mondiale qui continue d'impacter nos clients Aéronautique et Automobile. Nous devons anticiper une crise sur plusieurs années et préparer l'entreprise.

Pour cela, nous avons travaillé sur plusieurs axes, dont notamment :

- Accentuer l'effort R&D et accélérer la sortie des nouveaux produits HeySquid et Dita Factory qui doivent nous permettre d'élargir largement nos segments de marché.
- Renforcer l'équipe marketing et commerciale pour accroître la visibilité des nouvelles offres Produits et Services.

- Confirmer le développement à l'international avec l'ouverture de l'agence commerciale à Amsterdam.

4D CONCEPT continuera sa stratégie de positionnement sur le segment des Produits et des Services sur le segment de l'Ingénierie Documentaire, sans changement en 2021 :

- **Le pôle Industrie** : la collaboration commerciale soutenue avec des acteurs majeurs de l'industrie Aéronautique et Spatial favorise le rayonnement à l'international.
L'élargissement du périmètre fonctionnel de la suite ADAM avec notamment la couverture S2000M, S3000L et l'intégration de technologies 3D.
- **Le pôle Content Management Solution**, consolide son offre :
 - HeySquid News : Solution pour la Presse et Médias
 - HeySquid : Solution ECM (Enterprise Content Management) sera largement proposée en concurrence des offres verticales ; GED, DAM, PIM, etc ...
 - Dita Factory : Le standard DITA est dans l'ADN de 4D CONCEPT, nous constatons ces dernières années une demande croissante d'acteurs de différents domaines à la recherche d'un standard, nous initialiserons cette année notre positionnement sur ce segment avec le CMS Dita Factory.

➤ **Le pôle Tech Data** : l'Ingénierie Documentaire, prestation historique à l'entreprise, demeure le domaine d'excellence de 4D CONCEPT, l'entreprise y puise l'expertise qui lui permet d'asseoir la pertinence de son offre logicielle.

Après la concrétisation d'une certification ISO 9001 en 2015 sur l'ensemble de ses activités, 4D CONCEPT a initialisé une démarche de sécurisation de son système d'information et avance vers une certification ISO 27001 à fin 2020.

5 – Activité en matière de recherche et développement

La baisse d'activité des équipes d'intégration a été compensée par un investissement plus important de la R&D Produit en prévision de favoriser la sortie de crise au plus tôt. 2 000 jours de R&D ont ainsi été financés par 4D CONCEPT.

6 – AFFECTATION DU RESULTAT

Nous proposons de distribuer des dividendes de l'ordre de 100 000,00 € aux actionnaires et d'affecter le solde du bénéfice de l'exercice, soit 831 484,76 € en report à nouveau.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Dividendes distribuées
2019 _____	0 €
2018 _____	200 000 €
2017 _____	100 000 €

7 – Dépenses non déductibles fiscalement

Néant.

8 – CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L227-10 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Nous vous informons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé et vous demandons, conformément à l'article L225-40 du Code de commerce, d'approuver dans tous ses termes le rapport spécial du Commissaire aux comptes qui vous sera présenté à la présente assemblée.

9 – ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons que le mandat de commissaire aux comptes titulaire arrive à expiration à l'issue de cette assemblée. Nous vous proposons donc de renouveler le mandat du Cabinet Guinard, Commissaire aux comptes titulaire pour une période 6 exercices.

Votre Président vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Président
Yves MANGILI



4D CONCEPT

SAS au capital de 472 352 euros

Siège social : 41-43 Avenue DU CENTRE
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

R.C.S. : RCS Versailles 351 882 923

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2020

4D CONCEPT

SAS au capital de 472 352 euros
Siège social : 41-43 Avenue DU CENTRE
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
R.C.S. : RCS Versailles 351 882 923

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2020

A l'Assemblée Générale de la société 4D CONCEPT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 4D CONCEPT, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19, crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises, et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Président, et dans les autres documents sur la situation financière, et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que, les informations relatives aux délais de paiement, prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-14 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires, relatives à la continuité d'exploitation, et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois

garantir qu'un audit réalisé, conformément aux normes d'exercice professionnel, permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs, et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude, est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit, afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues, et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant, fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements, ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs, pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels, au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels, et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents, de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bry sur merne, le 15 juin 2021

Cabinet GUINARD



Représenté par Erwan Guinard
Commissaire aux Comptes

Bilan et Compte de Résultat

4D CONCEPT

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	41 542	37 842	3 700	0,05	3 378	0,04
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	681 798	533 001	148 797	2,05	248 198	3,17
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	41 321		41 321	0,57	40 633	0,52
TOTAL (I)	764 660	570 843	193 817	2,67	292 209	3,73
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	1 293 576		1 293 576	17,82	1 897 090	24,22
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	5 815		5 815	0,08		
. Personnel	6 123		6 123	0,08	1 103	0,01
. Organismes sociaux	1 073		1 073	0,01		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	19 874		19 874	0,27	26 950	0,34
. Autres	101 195		101 195	1,39	70 639	0,90
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	5 593 722		5 593 722	77,05	5 453 222	69,63
Charges constatées d'avance	44 918		44 918	0,62	90 227	1,15
TOTAL (II)	7 066 296		7 066 296	97,33	7 539 230	96,27
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	7 830 956	570 843	7 260 113	100,00	7 831 439	100,00

4D CONCEPT**BILAN PASSIF**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 472 352)	472 352	6,51	472 352	6,03
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	306 130	4,22	306 130	3,91
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	47 235	0,65	47 235	0,60
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 822 140	38,87	1 732 719	22,13
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	931 485	12,83	1 089 421	13,91
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	4 579 342	63,08	3 647 857	46,58
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	113 908	1,57	151 499	1,93
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	200 896	2,77	371 285	4,74
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	534 653	7,36	805 501	10,29
. Organismes sociaux	465 478	6,41	517 213	6,60
. Etat, impôts sur les bénéfices	70 444	0,97	297 367	3,80
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	349 335	4,81	470 332	6,01
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	35 337	0,49	70 220	0,90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	0	0,00	0	0,00
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	910 720	12,54	1 500 165	19,16
TOTAL (IV)	2 680 772	36,92	4 183 582	53,42
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	7 260 113	100,00	7 831 439	100,00

4D CONCEPT

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises	455 926		455 926	5,51	661 497	6,98	-205 571	-31,07		
Production vendue biens										
Production vendue services	7 814 327		7 814 327	94,49	8 815 727	93,02	-1 001 400	-11,35		
Chiffres d'Affaires Nets	8 270 253		8 270 253	100,00	9 477 224	100,00	-1 206 971	-12,73		
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation					10 000	0,11	-10 000	-100,00		
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			13 499	0,16	12 780	0,13	719	5,63		
Autres produits			14 087	0,17	6	0,00	14 081	N/S		
Total des produits d'exploitation (I)			8 297 839	100,33	9 500 010	100,24	-1 202 171	-12,64		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			340 755	4,12	523 592	5,52	-182 837	-34,91		
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			1 620 046	19,59	2 103 297	22,19	-483 251	-22,97		
Impôts, taxes et versements assimilés			240 210	2,90	238 168	2,51	2 042	0,86		
Salaires et traitements			3 184 349	38,50	3 349 823	35,35	-165 474	-4,93		
Charges sociales			1 365 113	16,51	1 361 653	14,37	3 460	0,25		
Dotations aux amortissements sur immobilisations			113 423	1,37	119 873	1,26	-6 450	-5,37		
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			9 561	0,12	318	0,00	9 243	N/S		
Total des charges d'exploitation (II)			6 873 457	83,11	7 696 722	81,21	-823 265	-10,69		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 424 382	17,22	1 803 287	19,03	-378 905	-21,00		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			295	0,00	0	0,00	295	N/S		
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			168	0,00	269	0,00	-101	-37,54		
Total des produits financiers (V)			463	0,01	269	0,00	194	72,12		
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			1 319	0,02	1 978	0,02	-659	-33,31		
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			1 319	0,02	1 978	0,02	-659	-33,31		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-856	-0,00	-1 709	-0,01	853	49,91		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 423 526	17,21	1 801 578	19,01	-378 052	-20,97		

4D CONCEPT

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 200	0,09	976	0,01	6 224	637,70
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	7 200	0,09	976	0,01	6 224	637,70
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	508	0,01	111	0,00	397	357,66
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	508	0,01	111	0,00	397	357,66
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	6 692	0,08	866	0,01	5 826	672,75
Participation des salariés (IX)	166 418	2,01	224 798	2,37	-58 380	-25,96
Impôts sur les bénéfices (X)	332 315	4,02	488 225	5,15	-155 910	-31,92
Total des Produits (I+III+V+VII)	8 305 502	100,43	9 501 255	100,25	-1 195 753	-12,58
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 374 017	89,16	8 411 834	88,76	-1 037 817	-12,33
RÉSULTAT NET	931 485	11,26	1 089 421	11,50	-157 936	-14,49
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier			2 480	0,03	-2 480	-100,00
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes comptables**4D CONCEPT****ANNEXE**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 7 260 113,28 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 931 484,76 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

4D CONCEPT**SOMMAIRE**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Effectif moyen

4D CONCEPT**ANNEXE**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	01 ans
Agencements, aménagements des terrains	10ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

4D CONCEPT**ANNEXE**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

1.2 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.3 - Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)**1.3.1 - Avec impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité**

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

4D CONCEPT**ANNEXE**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Engagements de retraite :

Les engagements de retraite ont été évalués à 203 463 euros au 31/12/2020, sur la base de départ volontaire à la retraite des salariés de 62 ans, en fonction de l'ancienneté des salariés et d'une estimation du turn-over.

Elles ne sont pas comptabilisées dans les comptes.

Créances cédées au factor:

Les encours concernant les créances cédées au factor au 31/12/2020 sont de 816 289.13 .

4D CONCEPT

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	37 309		4 233
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	263 217		
Autres install., agencements, aménagements	227		
Matériel de transport	409 737		10 111
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	673 182		10 111
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	40 633		688
TOTAL	40 633		688
TOTAL GENERAL	751 124		15 031

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			41 542	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			263 217	
Autres install., agencements, aménagements			227	
Matériel de transport			418 353	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		1 495		
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		1 495	681 798	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			41 321	
TOTAL			41 321	
TOTAL GENERAL		1 495	764 660	

4D CONCEPT

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	33 931	3 911		37 842
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	136 903	42 716		179 619
Matériel de transport	31	45		76
Matériel de bureau, informatique, mobilier	288 050	66 750	1 495	353 306
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	424 984	109 511	1 495	533 001
TOTAL GENERAL	458 915	113 422	1 495	570 843

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	3 911				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	42 716				
Matériel de transport	45				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	66 750				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	109 511				
TOTAL GENERAL	113 422				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

4D CONCEPT

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	41 321		41 321
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 293 576	1 293 576	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	6 123	6 123	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	1 073	1 073	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	19 874	19 874	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	17 017	17 017	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	89 993	89 993	
Charges constatées d'avance	44 918	44 918	
TOTAL GENERAL	1 513 894	1 472 574	41 321
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	113 908	113 908		
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	200 896	200 896		
Personnel et comptes rattachés	534 653	534 653		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	465 478	465 478		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	70 444	70 444		
- T.V.A.	349 335	349 335		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	35 337	35 337		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	0	0		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	910 720	910 720		
TOTAL GENERAL	2 680 772	2 680 772		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	37 591			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

4D CONCEPT**ANNEXE**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**7.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	345 789
Autres créances	19 566
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	365 355

7.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 106
Dettes fiscales et sociales	789 535
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	803 641

7.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	44 918	910 720
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	44 918	910 720

Commentaires:

7.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	8 144	58,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	8 144	58,00

Commentaires:

4D CONCEPT

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	455 926
Ventes de produits finis	
Prestations de services	7 814 327
TOTAL	8 270 253

Répartition par marché géographique	Montant
France	8 033 945
Etranger	236 308
TOTAL	8 270 253

7.6 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. Impôts	Impôts
Résultat courant	1 423 526	
Résultat exceptionnel (et participation)	6 692	
Résultat comptable	931 485	

Commentaires:

4D CONCEPT**ANNEXE**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.1 - EFFECTIF MOYEN**

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	50	
Agents de maîtrise et techniciens	14	
Employés	1	
Ouvriers		
TOTAL	65	

Commentaires: